HAL
open science

Être intégré et bio. Vulnérabilité et compensation des éleveurs de volaille bio intégrés

Christian Nicourt, Jacques Cabaret, Ugo Darduin, Marine Delanoe

To cite this version:

Christian Nicourt, Jacques Cabaret, Ugo Darduin, Marine Delanoe. Être intégré et bio. Vulnérabilité et compensation des éleveurs de volaille bio intégrés. Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement - Review of agricultural and environmental studies, 2015, 96 (2), pp.339-360. hal-01245974

HAL Id: hal-01245974

https://hal.science/hal-01245974

Submitted on 17 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Être intégré et bio. Vulnérabilité et compensation des éleveurs de volaille bio intégrés

Christian NICOURT, Jacques CABARET**, Ugo DARDUIN*, Marine DELANOË**

* INRA, UR1216 RiTME, F-94205 Ivry, France
** INRA, UMR1282 ISP, F-37380 Nouzilly, France
e-mail: jacques.cabaret@tours.inra.fr

Résumé – *L'objectif de cet article est de s'interroger sur les mobiles qui poussent des éleveurs bio à être intégrés, alors que l'agriculture biologique repose sur le modèle de l'autonomie. Pourquoi des éleveurs bio sont-ils intégrés et pourquoi acceptent-ils la disqualification sociale dont ils sont alors l'objet ? Nous soutenons l'hypothèse que l'intégration est d'abord pour eux un moyen de faire face à leur vulnérabilité économique et technique. D'un autre côté, elle permet de poursuivre ou d'initier des activités professionnelles, qui constituent pour ces éleveurs des ressources identitaires compensatoires, face au cadrage de l'intégration et à leur disqualification sociale. Nous proposons d'analyser cette situation à partir d'entretiens compréhensifs auprès d'éleveurs de volaille intégrés. L'article décrit d'abord comment l'intégration permet aux éleveurs de s'installer en bio avec des ressources financières limitées. Il examine ensuite comment l'intégration répond à leur vulnérabilité technique, en leur fournissant une assistance et des cadres de débat professionnel. Il montre enfin que cette manière d'exercer le métier d'éleveur soulève des questions identitaires singulières.*

Mots-clés : travail, métier, intégration, identité, élevage, agriculture biologique

Subcontracting and organic. Vulnerability and compensation of organic subcontracting poultry breeders

Abstract – The aim of this paper is to examine motives, which lead organic breeders to join subcontracting, while organic farming is based on autonomy model? Why do organic breeders join subcontracting and why do they accept the social disqualification? We support the hypothesis that for them subcontracting is on the one hand a way to face their economic and technical vulnerability. On the other hand, it allows to pursue or to introduce professional activities, which constitute for breeders compensatory identical resources, face to subcontracting driving and social disqualification. We suggest analyzing this situation from comprehensive interviews with subcontracting poultry breeders. The article first describes how subcontracting allows breeders to settle down in organic breeding with limited financial resources. It then examines how subcontracting solves their technical vulnerability, by supplying them an assistance and frames of professional debates. Finally, it shows that this way of working as breeder enlights singular identity questions.

Keywords: *labour, profession, subcontracting, identity, husbandry, organic farming*

Classification JEL : J29, J70

Introduction

L'intégration apparaît en France, dans le domaine de l'élevage, au milieu des années 1950. Ainsi désigne-t-on les relations contractuelles qu'entretiennent certains éleveurs avec des entreprises situées en amont (alimentation, engrais...) et/ou en aval (transformation, vente...) de leur production. D'emblée l'intégration fait polémique au sein de la profession agricole. Les agriculteurs intégrés sont disqualifiés : ils sont mis à l'écart par ceux qui se considèrent « indépendants ». C'est ainsi qu'au début des années soixante, les responsables professionnels agricoles fustigent – dans un n° spécial de la revue *Paysans* « l'intégration en agriculture » (1961) – la domination qui s'exercerait sur ces agriculteurs, augurant du passage « du paysan souverainement indépendant à l'ouvrier étroitement dirigé » (Estrangin, 1962). À la même époque pourtant, elle feint d'ignorer les relations d'autres agriculteurs intégrés, tels ces betteraviers du Soissonnais en contrat avec des industriels de la conserverie. Certes, de tels contrats ont l'apparence de l'équilibre, car ces agriculteurs ont les moyens de négocier sur un pied d'égalité avec leurs intégrateurs (Rémy, 1971), soulignant que les relations d'intégration ne sont pas toutes empruntes de dissymétrie. Quant aux relations qu'entretiennent alors avec leurs adhérents les coopératives, aux mains des responsables professionnels, il n'est pas toujours aisé de les distinguer de l'intégration. Comme le souligne Burguière (1975), elles offrent « au paysan une intégration moins barbare, mais non moins stricte que l'intégration capitaliste ». Bref, l'intégration recouvre des situations variables, au point que parfois même certains agriculteurs ne savent pas toujours comment qualifier les relations qu'ils entretiennent avec leurs contractants, en amont ou en aval de leur production (Diry, 1985).

L'intégration n'est pas née en agriculture. Son histoire est celle du travail à façon et de la sous-traitance industrielle (Houssiaux, 1957). Celle-ci a cependant d'emblée concerné les ménages agricoles. Dès le XIXe siècle, les agriculteurs – hommes et femmes et souvent leurs enfants – constituent en effet une main-d'œuvre de choix pour la proto-industrialisation en milieu rural, surtout dans les domaines du textile et de la petite métallurgie (Lequin, 1977), lorsque triomphe « l'établi associé à l'étable » (Mayaud, 1999). En France, l'intégration en élevage démarre dans le secteur de la volaille. Au milieu des années cinquante, c'est une coopérative qui met en place les premiers contrats. Comme les industriels de l'alimentation qui suivront son exemple, elle finance la construction de poulaillers, fournit assistance technique et produits vétérinaires et offre un revenu régulier aux éleveurs. Les industriels de l'alimentation animale écoulent ainsi jusqu'à 90 % de leur production auprès de « petits » exploitants agricoles, souvent double-actifs, ainsi de ceux qui travaillent alors chez Citroën dans le Morbihan (Lamarche, 1971). De tels exploitants, condamnés par la politique du développement agricole à l'exode, par l'instauration d'une « coupure entre traditionnels et innovateurs » (Boisseau, 1976), trouvent dans l'intégration un moyen de demeurer agriculteurs. Du côté de la *bio*, les premiers agriculteurs qui s'en

réclament sont également des laissés pour compte du développement agricole. De même aussi travaillent-ils sous un régime d'intégration, dès 1962, avec la société Lemaire-Boucher. Encadrés techniquement, ils doivent lui acheter une semence, dite « blé de force »[1], et un engrais : le lithotamne[2]. Ils peuvent alors en tirer une plus-value en revendant le blé produit à la société, qui l'écoule dans son réseau de commercialisation, après en avoir assuré la transformation. Une telle emprise de la société sur ces agriculteurs suscite en réaction la création de l'association Nature et Progrès en 1964. Pour ses adhérents en effet, la prescription d'autonomie est fondatrice de la *bio* et en demeure un idéal implicite ou explicite (Barres *et al.*, 1985). Celle-ci est en effet conçue comme une manière de produire fondée sur l'expérience des agriculteurs. Il s'agit alors autant pour eux de construire des manières endogènes de travailler, reliées à leurs situations, que de produire l'alimentation de leurs animaux et d'assumer leur mise en marché. Cette capacité à se gouverner et agir par soi-même (Ehrenberg, 2010), en s'affranchissant du recours de l'amont et de l'aval, permet aussi de s'approcher au plus près de la nature.

Pour les néo-ruraux *bio*, cette autonomie est d'abord un projet de mise à distance d'un travail contraint par un cadre temporel, spatial, normé et collectif. Tous les *bio* sont cependant contraints par leur cahier des charges AB. S'il leur impose des contrôles, il leur prescrit aussi plus des interdits (recours à certains traitements. . .) qu'il ne les guide dans leur travail. Plus particulièrement, ceux qui sont en intégration sont également soumis aux prescriptions du cahier des charges de même qu'aux contrôles de leurs intégrateurs. Au-delà de sa dimension normative, leur pratique de l'autonomie est liée à une conception située de leur travail de *bio*. C'est une autonomie ancrée dans des situations singulières qui les distinguent de leurs pairs : les qualités et les vulnérabilités de leurs animaux, les caractéristiques des sols dont ils disposent et des cultures qui y sont adaptées orientent leurs manières de travailler. Leur élevage – animaux et cultures qui leur sont destinées – est appréhendé comme une métaphore de la nature. Aussi cherchent-ils plus à les accompagner qu'à les contraindre ou les traiter. Chacun cherche à tirer le meilleur parti de sa situation. Les cultures contribuent autant au bien-être et à la santé des animaux, qu'à l'entretien et à la préservation d'une nature nourricière. De même s'agit-il de chercher à obtenir un haut niveau de qualité de ses produits. Du point de vue de ces *bio*, l'autonomie est conçue comme une prescription morale. Elle est un rapport à l'Autre, un souci d'autrui (Jouan, 2009), qu'il soit pair, client, animal ou nature. Mais cette notion est aussi brandie telle une bannière pour, au sein des éleveurs, disqualifier ceux qui seraient moins « autonomes », alors que tous s'accordent peu ou prou de leurs carences d'autonomie en naîssage, alimentation, transformation ou vente. . . C'est aussi pourquoi elle est source de reconnaissance autant que de distinction : les *bio* intégrés peuvent être, en son nom, disqualifiés (Honneth, 2004).

[1] Une variété de semence produite par la société.
[2] Une algue calcifiée considérée comme engrais naturel.

Incorporant le discours des organisations professionnelles, pour nombre d'éleveurs, l'intégration est une manière de travailler considérée comme dégradante, qui remettrait en cause leur statut professionnel : un sale boulot (Hughes, 1996). Pour les responsables *bio,* comme pour ceux de l'agriculture conventionnelle, c'est une souillure : la menace d'une infection sociale (Corbin, 1982) qui entacherait la dignité du métier d'agriculteur et l'idéal type du métier d'éleveur construit par les *bio*. Autant que l'ordre social professionnel, les éleveurs intégrés mettraient en cause les valeurs de la *bio*, et plus particulièrement sa prescription d'autonomie. Alors, pourquoi des *bio*, et plus particulièrement des éleveurs de volaille, choisissent-ils majoritairement de travailler sous contrat ? Ils sont en effet 76,9 % à travailler ainsi totalement ou partiellement en élevage de poulet de chair (Riffard et Gallot, 2010) ; de même que 95 % des œufs *bio* sont produits en filière longue (Leroyer, 2010) et que la grande majorité de ces éleveurs est intégrée. Nous soutiendrons l'hypothèse que l'intégration est pour les éleveurs un moyen de faire face à leur vulnérabilité sociale. Cette association entre précarité du travail et fragilité relationnelle (Castel, 1991) s'exprime chez eux, notamment lors de leur entrée dans le métier. Elle se caractérise par l'association de moyens financiers et de connaissances professionnelles limités, autant que par la fragilité de leurs relations avec leurs pairs. D'un autre côté, l'intégration leur permet de poursuivre ou d'initier d'autres activités professionnelles sur leurs exploitations (autres élevages, cultures, vente en circuits courts. . .). De telles activités constituent aussi pour ces éleveurs des ressources identitaires. Face au cadrage de l'intégration et à leur disqualification sociale, elles fonctionnent comme compensation, ce mécanisme d'autodéfense qui permet de mettre à distance insatisfaction et souffrance (Dejours, 1998).

Notre propos repose sur vingt et un entretiens d'éleveurs de volaille *bio,* en intégration au moins partielle, un technicien intégrateur et un directeur d'élevage de lycée agricole. Effectués entre 2011 et 2013 en Bretagne, Sarthe et Ile-de-France, ces entretiens s'inscrivent dans une perspective compréhensive, dans laquelle il s'agit de saisir le sens que les acteurs donnent à leurs actions. Enregistrés puis retranscrits, leur durée varie de 50 mn à 2 h 25. Les éleveurs se clivent selon qu'ils reprennent la ferme familiale ou sont néo-ruraux : ceux qui ont fait le choix du métier d'agriculteurs sans s'inscrire dans une continuité familiale ; ils sont ici, sans être d'ici (Sencébé, 2014). Ce clivage se manifeste d'abord par la taille des exploitations : les héritiers disposent de surfaces d'autant plus importantes qu'ils proviennent de territoires d'embouche, ainsi ceux de la Sarthe. La moyenne de Surface agricole utile (SAU) des éleveurs enquêtés de ce département est de 96 ha ; à peine supérieure à celle des autres exploitations ayant du hors-sol sur le département selon le recensement Agricole de 2010 : 93 ha (Agreste, 2011). Parmi les autres enquêtés, les membres des sept exploitations de néo-ruraux sont ceux qui travaillent sur les plus petites surfaces ; ils compensent leur handicap en valorisant au moins une faible partie de leur production en vente directe, ce qui n'est le cas que de deux éleveurs « d'ici ». Les professions qu'ont exercé les éleveurs néo-ruraux,

qui travaillent le plus souvent en couple, relèvent pour partie du milieu agricole : moniteur de centre équestre, salarié d'entreprise de travaux agricoles, technicien intégrateur, contrôleuse laitier. D'autres travaillaient à la RATP ou aux PTT, trois enseignaient et trois autres occupaient des postes de secrétariat. Nous verrons d'abord que l'intégration permet aux éleveurs de s'installer en *bio* avec des ressources financières limitées. Nous examinerons ensuite comment elle répond à leur vulnérabilité technique, en leur fournissant une assistance et des cadres de débat professionnel. Nous verrons enfin que cette manière d'exercer le métier d'éleveur soulève des questions identitaires singulières.

1. L'intégration : une opportunité de maintien ou d'installation en *bio*

L'opportuniste se sert des circonstances pour agir au mieux de ses intérêts. N'est-ce pas ce qui caractérise l'éleveur *bio*, qui cherche à tirer parti de l'originalité de son élevage pour soigner ses animaux ? Ainsi fait-il preuve de normativité (Canguilhem, 1966) : il construit ses normes de travail selon sa situation. Il saisit les opportunités chemin faisant (Bureau et Fendt, 2011). De telles manières de travailler des éleveurs *bio* dessinent des orientations qui se diversifient sur la durée. Dans la perspective des sentiers de dépendance (Dobry, 2000), elles empruntent aussi de multiples bifurcations. Dans ce parcours des éleveurs, l'intégration est un moyen de survie professionnelle pour certains, d'entrée dans le métier pour d'autres. Pour tous, elle constitue une opportunité.

1.1. Une opportunité de survie pour des agriculteurs vulnérables

L'intégration apparaît d'abord chez les agriculteurs, qu'ils soient ou non *bio*, comme un parcours de maintien de « petites exploitations » : celles considérées comme inférieures à l'exploitation « moyenne » de leur territoire d'implantation, selon le regard des autres agriculteurs comme de celui des techniciens agricoles. Elle permet en effet de financer l'installation d'éleveurs. Elle peut également devenir l'élément initial d'un parcours qui conduit à la vente directe.

L'intégration fournit à l'éleveur un revenu relativement stable qui correspond, dans l'équilibre financier de l'exploitation, à la régularité de la « paye du lait » pour d'autres. Disposer d'un tel contrat est également une garantie, qui permet plus aisément d'obtenir un prêt bancaire, à moins que ce ne soit même l'intégrateur qui se porte caution pour l'éleveur, par exemple lorsqu'il construit un nouveau bâtiment. C'est alors une opportunité pour la survie de certaines exploitations fragiles et plus particulièrement pour les jeunes agriculteurs qui les reprennent. L'intégration assure ainsi la poursuite, voire un nouveau développement d'exploitations condamnées à disparaître.

> (l'intégrateur) était bien implanté ici. Dans les années 1990, ils cherchaient beaucoup de bâtiments ; ils avaient un grand besoin d'expansion, donc j'ai sauté sur l'occasion. Au départ, c'était une sécurité pour pérenniser l'exploitation... C'était pas par goût au départ parce que je connaissais bien (l'intégrateur), parce qu'avant de m'installer, je faisais beaucoup de remplacements maternité et ainsi de suite dans la région. Donc, j'ai beaucoup travaillé dans les poulaillers et ce n'est pas le genre de truc qui m'intéressait... Mais bon, financièrement et l'organisation étant là, ça aide à prendre la décision... Aujourd'hui, c'est encore 70 % de mon revenu. (Un éleveur de volaille de la Sarthe, V010, 2011).

Le travail d'intégration peut ne pas être lié à celui de l'exploitation. Il nécessite peu de surface et ne s'appuie pas sur d'autres productions. En effet, le cahier des charges *bio* en volaille n'oblige pas à produire l'alimentation des animaux et n'exige que des surfaces restreintes de parcours hors des bâtiments d'élevage. C'est un travail quasi « hors-sol », comme l'est celui plus emblématique des porcs. Aussi, les éleveurs doivent-ils gérer dans un cas les effluents, dans l'autre les fientes, pour respecter la directive nitrates. Celles des éleveurs de volailles *bio* sont plus particulièrement recherchées pour les cultures par d'autres *bio*, notamment les maraîchers.

> Les fientes, c'est repris par des maraîchers bios. Il y a une partie qui va à Saint-Grégoire, et l'autre qui va à Pleine-Fougères. Tout est repris par des maraîchers bios, qui sont d'ailleurs bien contents de nous avoir. Les premières années, j'avais du mal à m'en débarrasser, mais maintenant les gens commencent à appeler, ils disent : « t'aurais pas de la fiente ou du fumier de poulet ? ». (Un éleveur de volaille d'Ille-et-Vilaine, V015, 2013)

Parce qu'il ne réclame que peu de surface, l'élevage de volaille est parmi les moins coûteux pour les éleveurs qui s'installent. Cette surface est destinée à ce que les volailles disposent d'un parcours de sortie en plein air, mais non à les nourrir, ce qui impliquerait des surfaces conséquentes de cultures. Ainsi, selon le cahier des charges *bio*, l'éleveur d'un lot de 2000 poulets en installation mobile doit disposer d'un parcours d'un demi-hectare. C'est pourquoi c'est une opportunité, tant pour ceux qui ont des moyens limités, que pour ceux qui cherchent à survivre sur une petite exploitation.

1. 2. Une facilité ou une opportunité d'entrée dans le métier d'éleveur

Historiquement, l'intégration a permis de répondre à la revendication d'indépendance financière des jeunes issus du milieu agricole. Ils ont pu

ainsi s'installer sur de très petites surfaces, allouées par leurs parents. Ce fut notamment le cas en élevage de volaille puis de porcs. Cette situation perdure. Mais aujourd'hui, ce sont surtout des néo-ruraux, ces agriculteurs qui ne sont pas des héritiers du milieu agricole, qui choisissent cette voie économe d'accès au métier. En effet, l'intégration est une opportunité pour l'éleveur qui dispose de peu de ressources financières. C'est pourquoi elle constitue un élément du parcours professionnel de nombreux jeunes exploitants ; qu'ils soient enfants d'agriculteurs ou néo-ruraux. C'est ainsi qu'elle permet à un couple de s'assurer un revenu minimal. Intégrés en porc et en pondeuse au départ, ils peuvent ensuite ne laisser qu'une production en intégration, qui permettra d'amortir les risques de l'autre, soumise à des fluctuations de cours.

> En porc Label Rouge, on était intégré. Par contre, là, en porc bio, on n'est pas intégré... On a choisi l'intégration en pondeuse, il y a plus de 20 ans, quand on a commencé en plein air. On n'avait pas de trésorerie, donc c'était une sécurité à ce niveau-là. Aujourd'hui, en sachant qu'on est en libre en porc, on n'avait pas le choix de toute façon. Moi, je bosse avec une boîte en volaille qui ne fait pas de contrat libre. Vu le prix qu'on a en porc, aujourd'hui je ne passerai pas mes pondeuses non plus en libre. Pour moi, c'est ma sécurité financière... Nous, on a un revenu hyper stable depuis un moment parce que le jour où j'ai un mauvais lot de poules, en porc ça va un peu mieux, ça remonte. (Un couple d'éleveurs de volaille et de porc des Côtes d'Armor, V003, 2011)

Pour les néo-ruraux, l'intégration permet de s'installer à moindres frais. Le parcours de ce couple illustre celui de beaucoup d'autres : suivre une formation qui permet l'octroi du statut d'agriculteur et d'aides à l'installation. Ils choisissent l'un le porc, l'autre le poulet, d'abord en label Rouge. Franchir le pas pour passer ensuite en *bio* devient alors aisé.

> Elle était aux PTT et moi chauffeur de bus à la RATP. On est venu ici en 82. On a trouvé une ferme où il y avait des vieux bâtiments de poulets et on s'est dit : pourquoi pas se lancer dans l'agriculture. Comme on n'avait aucun diplôme d'agriculture, je suis retourné faire un BEPA pour nous installer... Ici, il y avait environ 12 hectares à vendre, donc on a acheté. On était en poulets Label. En 89, on s'est installé. Elle, elle a choisi la production de porc Label Rouge. On avait déjà trois bâtiments de poulets. Tout en intégration. On est passés en bio en 96. (Un couple d'éleveurs néo-ruraux de poulets des Côtes d'Armor, P009, 2011).

À l'encontre du modèle professionnel d'installation en agriculture, qui consiste en la transmission familiale de l'exploitation, l'intégration permet une diversification sociale de la population des éleveurs. Héritiers de petites exploitations condamnées à disparaître aussi bien que néo-ruraux renouvellent ainsi le métier, notamment en faisant le choix du *bio*.

1.3 Un parcours qui laisse l'opportunité de la diversification

Parce que l'intégration est d'abord une opportunité d'entrée dans le métier, elle n'est pas un choix intangible. Elle peut n'être qu'une étape initiale d'un parcours professionnel, multipliant les bifurcations. Elle constitue alors une expérience du métier qui peut être transférée pour l'enrichir en le diversifiant. Ainsi permet-elle – notamment en volaille – de saisir les opportunités de passage en circuits courts de vente. L'intégration contribue aussi à la création d'emplois sur les exploitations, sans grands investissements. Elle n'a pas d'impact sensible sur leur orientation et leur structure initiale. C'est une production « hors-sol ». Mais ce peut être sur la durée une orientation qui lui permet de se transformer. C'est notamment le cas chez les néo-ruraux qui l'ont souvent utilisée comme tremplin, pour réorienter ultérieurement leur exploitation vers plus d'autonomie. Ayant acquis une expérience de l'élevage, ils en acquièrent aussi une de la vente, lorsque les intégrateurs tolèrent qu'ils se gardent quelques poulets pour eux et les vendent. En effet, les contrats d'intégration ne sont pas tous identiques et les intégrateurs offrent plus ou moins de souplesse. Vendre des poulets ou des œufs du lot intégré permet alors aux éleveurs d'acquérir une expérience qui devient opportune en cas de défaillance de l'intégrateur.

> Comme il y avait des soucis avec les poulets aussi, j'ai commencé à prendre dans les lots, même si je n'avais pas forcément le droit mais bon ! Je prenais des poulets pour commencer à vendre des poulets aussi. Et donc là du coup comme j'avais deux lots de 2000, j'en ai arrêté un, j'ai dit bon bah si ça continu c'est bon, et puis après j'ai commencé à faire des plus petits lots pour vendre uniquement à des particuliers comme ça. Et ça s'est arrêté dans la foulée ; quelque mois plus tard tout était fini, la société s'est arrêtée. Donc j'avais bien fait de démarrer. (Un éleveur de porc et de poulet d'Ille-et-Vilaine, V11, 2013)

L'expérience acquise en intégration permet de saisir des opportunités de développement de l'exploitation. Sur une exploitation de volaille de taille restreinte, la vente directe est l'hypothèse la plus plausible. Tandis que certains tentent de se créer une clientèle, d'autres, qui disposent de plus gros volumes, sont à l'affût de défections de collègues dont ils pourraient reprendre la clientèle. Ainsi existe un marché de vente de fonds de commerce en vente directe.

> En 96... On a eu un troisième enfant et donc elle a pris trois ans de disponibilité et puis au bout des trois elle ne se voyait pas retourner travailler à l'extérieur. Donc elle s'est dit qu'elle allait monter un poulailler de poules pondeuses en bio avec la coopérative de (l'intégrateur). Donc elle a monté ça et puis du coup elle est restée là quoi. Et on est resté 11 ans en intégration, ce qu'on appelle en intégration : c'est que les œufs sont repris par une coopérative systématiquement, l'aliment est livré sur notre demande, mais on ne paye pas l'aliment, on ne paye pas les poules... Intégration totale... Quelqu'un arrêtait sur Rennes, qui voulait faire autre chose et donc du coup on a racheté l'affaire et on a livré tous les magasins de Rennes en œuf. C'est comme ça qu'on s'est installé en vente directe en 2007. (Un couple d'éleveurs néo-ruraux d'Ille-et-Vilaine, V015, 2013)

L'intégration apparaît comme une des voies qui s'offre aux éleveurs pour sécuriser financièrement leur exploitation ou pour s'installer à peu de frais. À l'encontre des sentiers de dépendance, c'est un élément du parcours des éleveurs qui leur ouvre des voies plutôt qu'il n'en referme. C'est ainsi qu'il alimente le mouvement de développement foisonnant actuel de vente directe. Dès lors, comme l'explique le directeur d'exploitation d'un lycée agricole de Poitou-Charentes en 2013 à ses élèves « il est peut-être judicieux de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier. Et qu'il y a plusieurs voies de valorisation des produits agricoles : la vente directe, l'intégration pure et dure, l'adhésion à des groupements ». De même, symétriquement, la vente directe sécurise le revenu de l'intégration, qui peut être mis à mal en cas de difficultés financières de l'intégrateur ou de crise sanitaire du secteur. Soulignons qu'un tel parcours professionnel, qui conduit à la vente directe, n'est pas propre aux éleveurs *bio*. Il concerne également des éleveurs *conventionnels*, si ce n'est que la vente directe est une évidence pour les *bio*.

2. L'intégration : un outil d'apprentissage du métier

Pour les néo-ruraux, comme pour les éleveurs qui ne connaissent pas l'élevage de volaille *bio*, l'intégration permet d'apprendre l'art de soigner. En effet, les techniciens des groupes intégrateurs suivent au plus près les éleveurs dans leurs premiers pas dans le métier, ce qu'ils ne peuvent trouver ailleurs, si ce n'est dans de rares situations de parrainage. L'attrait pour l'intégration peut se prolonger aussi dans les cas où elle propose des services hors normes, qui vont parfois jusqu'à susciter une forme de culture d'entreprise.

2 1. Un conseil technique de proximité

S'installer en *bio* nécessite des compétences et des savoir-faire qu'il n'est pas aisé d'acquérir, et qui tranchent de ceux de l'agriculture conventionnelle (Chrétien, 2014). L'intégration est ainsi, pour les éleveurs sans expérience de la *bio,* un moyen de s'installer ou de s'y convertir. En effet, débuter en élevage, et qui plus est en *bio*, implique un soutien technique qui suppose une démarche personnelle et d'importants efforts, auxquels n'est pas astreint l'éleveur intégré. Plus particulièrement, celui-ci dispose d'un conseil technique de proximité qui n'est pas disponible auprès d'autres organismes : GAB[3], CIVAM[4], CA[5]...

Pour les éleveurs qui n'ont pas l'expérience de l'élevage plein air ou du label Rouge, la conversion en *bio* n'est pas aisée. Dès lors, l'encadrement technique qu'assurent les intégrateurs leur permet plus facilement de passer au *bio*. Au-delà de cet encadrement et de conseils techniques individuels, ils proposent des réunions techniques à leurs éleveurs. De même certains les incitent-ils à participer aux organismes *bio* locaux. C'est aussi pour eux soutenir la technicité et la compétitivité de leur groupement et assurer sa renommée.

> (La conversion ?) Lui : c'est facile ça. Enfin, ça ne me paraît pas difficile... Elle : non attend, c'est facile, euh... Sur la volaille, c'est vrai que nous en groupement on avait un technicien... Lui : on se rend pas compte comme on est dedans tous les jours, les compétences qu'on a chopées au fil des années... Elle : ouais mais en groupement ! Moi je trouve que c'est pas si simple que ça. Moi je ne m'installerai pas toute seule en bio... Lui : ouais en volaille c'est un peu technique... Elle : dans les groupements y'a des techniciens qui viennent, qui donnent des conseils, t'as été quand même deux ans en label avec Luc qui t'a donné plein de conseils... On en voit des projets qui capotent... Il faut tout anticiper en bio ! Faut vraiment travailler en amont pour ne pas avoir de problèmes... Nous on a eu la chance d'être entourés de techniciens, de toujours faire des formations par Bio-Sèvres, le GAB... (Un couple d'éleveurs de Poitou-Charentes, VI6, 2013)

Pour certains éleveurs intégrés, le conseil technique est si important qu'ils changent d'intégrateurs, si le technicien ne leur semble pas performant. De même, si des animations techniques ne leur sont pas proposées. Les contrats

[3] Groupement d'agriculteurs biologiques.
[4] Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.
[5] Chambres d'agriculture.

ont en effet des durées limitées. Ce qui permet autant à l'intégrateur de se séparer de son éleveur que l'inverse.

> J'ai eu quelques petits soucis au bout de 5-6 ans avec l'histomonose. C'est un parasite, je crois que c'est dans le vers de terre ou dans les vers. Les poules sont contaminées et crèvent... Je travaillais avec (l'intégrateur) et le gars de (l'intégrateur) ne savait pas du tout ce que c'était... Comme je voyais que mon technicien n'était pas terrible, j'ai appelé la technicienne de (autre intégrateur), parce que je lui ai dit : « tu peux venir voir parce que mes poules crèvent et le gars, il n'est pas capable de savoir ce que c'est ». Elle a simplement ouvert une poule et elle a dit : « c'est l'histomonose ». Du coup l'année d'après, je suis allée à (autre intégrateur). (Une éleveuse néorurale des Côtes d'Armor, V 002, 2011)

Néoruraux ou nouveaux convertis à la *bio*, les éleveurs de volaille *bio* intégrés sont en quête de technicité. L'intégration répond à cette quête. D'un côté elle permet de débattre de ses problèmes avec des pairs et des techniciens, lors de réunions dans des exploitations ou au siège du groupement. De l'autre, elle offre un conseil personnalisé lors de la visite périodique du technicien sur l'exploitation.

2.2. Animations techniques et pressions collectives

Le conseil technique qu'assurent les intégrateurs peut prendre de multiples formes. Le premier niveau est celui du technicien qui, en venant visiter – ou contrôler – l'élevage, fournit des conseils pour remédier à une situation problématique ou répondre à une question de l'éleveur. Mais le technicien peut aussi se comporter comme un vulgarisateur des nouvelles techniques du métier. Une telle vulgarisation, particulièrement prisée par les éleveurs les plus qualifiés, peut aussi s'effectuer au sein de collectifs d'éleveurs. C'est le cas des réunions proposées aux membres de groupements, qui permettent à certains éleveurs de se mettre en situation d'expérimentation et d'instaurer une autre relation avec leur technicien. Nombre de groupements assurent ainsi une animation technique régulière, au travers de réunions, de visites d'élevages, de groupes d'échange ou de stages portant sur des nouveautés techniques ou des problèmes d'actualité.

> Dès qu'il y a des portes ouvertes, j'y cours, bien sûr. Je pense que c'est fondamental pour voir des équipements autres, pour discuter... C'était une exploitation où il y avait des pipettes, c'est un système d'abreuvement qui est un peu nouveau en poules pondeuses plein air. Donc ça intéressait

> pas mal de monde, donc là, on y est allé en courant, évidemment ! Souvent, on fait des portes ouvertes quand les poules ne sont pas là. Et là, les poules étaient là, donc ça a été très intéressant. On a beaucoup discuté, c'est très enrichissant... Le groupe d'échanges, c'était pique-nique le midi et après on va visiter le poulailler, sur des thèmes très ouverts, selon la météo, selon le moment. (Une éleveuse de volaille des Côtes d'Armor, V005, 2011)

Le plus souvent, de telles réunions visent à favoriser l'échange et surtout l'émulation entre les éleveurs, en suscitant leur discussion et la comparaison de leurs méthodes comme de leurs résultats techniques. C'est alors une figure de la compétition et de la quête de performance qui s'instaure. Comme dans le sport, les résultats chiffrés, fournis chaque trimestre aux éleveurs, offrent la figure d'une compétition, dans laquelle les écarts de performance rendent compte des efforts fournis (Ehrenberg, 1991). Ce qui rend aussi légitimes ceux de leur rémunération.

> Il y a toujours des marges de manœuvre... Faut remettre en cause tout le temps parce qu'on sait qu'on peut toujours faire mieux... Il y en a qui y arrivent, donc c'est ce qui est bien. Plus le travail est bien fait et plus ça paye. Et les écarts sont énormes... Tous les trois mois, on a un classement... C'est ce qui m'a beaucoup remis en cause aussi, parce qu'on voyait les résultats... Et puis les différences, c'est pas 10 %, c'est du simple au double ou au triple... Entre celui qui gaze bien et puis l'autre, c'est énorme... C'est pas la faute des poussins, c'est pas la faute de l'aliment. C'est la faute de l'éleveur... Il y a des gars qui y arrivent, donc il y a pas de raisons... On a fait deux, trois réunions parce qu'on avait du mal... Voir un petit peu ce que les autres faisaient, comment ils faisaient. Oui, parce qu'il y avait deux, trois gars en bio qui sont pointus. (un éleveur de volaille de la Sarthe, V006, 2011)

La comparaison des performances des éleveurs opère un classement qui nourrit leurs distinctions et instaure un univers concurrentiel. Tandis que les réunions périodiques, lors desquelles ils débattent de leurs techniques de travail, nourrissent leur quête technique. C'est une manière de travailler sous pression permanente que proposent les groupements à leurs éleveurs, et que chacun finit par intérioriser. Alors, au fil des réunions, les éleveurs d'un même groupement débattent des questions qu'ils partagent et construisent une expérience commune. La normalisation des animaux produits pour l'intégrateur repose aussi sur celle des pratiques de ses éleveurs. Cette normalisation permet d'un autre côté à chacun de s'enrichir de l'expérience partagée. En conséquence, les manières de travailler tendent-elles

à s'harmoniser, du fait de la dépendance à une même planification, aux mêmes manières de soigner les pathologies ou de contribuer à l'alimentation des animaux.

2.3. Une culture d'entreprise ?

Les éleveurs de volaille intégrés travaillent avec des entreprises qui cherchent, tant en interne qu'en externe à se distinguer de leurs concurrents. Il s'agit d'un côté de mettre en marché des produits qui prétendent à un niveau de qualité, de l'autre, à mettre en œuvre des pratiques qui tendent à favoriser l'adhésion des éleveurs à ses objectifs. Se développe ainsi l'image d'entreprises qui ont su insuffler un « esprit maison » à leur personnel. En acceptant l'emploi, le contractant adopte la culture de l'entreprise (Cuche, 2010).

Les manières de travailler des éleveurs intégrés se distinguent selon les politiques de leurs intégrateurs. C'est ainsi que certains imposent que leurs éleveurs cultivent une part des céréales qui sera incorporée dans l'alimentation de leurs volailles... La plupart proposent des formations et des débats sur les techniques du métier. D'autres fournissent des avantages considérés hors norme dans le milieu : cautionnement de prêts, caisse « coups durs », service de remplacement pour prendre des congés, conseil technique au-delà de la partie intégrée de l'exploitation... De tels avantages prennent la forme d'îlots socio-techniques (Wisner, 1985) : des manières de travailler qui distinguent des collectifs de travail sur leurs territoires. Ces pratiques et ces services, communs aux éleveurs intégrés d'un même groupement, les conduits à partager une conception identique de leur travail. Ils tendent à susciter une culture d'entreprise, une adhésion aux normes et aux valeurs qu'elle prône ; ce qui renforce le sentiment des éleveurs d'être privilégiés vis-à-vis de leurs collègues, intégrés ou non.

> On a fait plusieurs réunions en poulets bio... Il y a des gars qui y arrivent, donc il n'y a pas de raisons. On a fait deux, trois réunions parce qu'on avait du mal et aujourd'hui, c'est résolu..., donc je les ai écoutés... Des gens qui sont pointilleux, donc je me suis dit : il faut être pointilleux, chose que j'étais pas forcément... J'avais une petite exploitation, j'avais 30 hectares. Donc, j'ai monté deux bâtiments, un en 86 et un en 87... Si on fait notre travail, notre revenu est stable, pas comme les cultures ou comme beaucoup de choses... L'avantage c'est qu'on a un revenu assez stable, à moins de faire des très mauvais lots. Ça reste quand même une production, un groupement qui tient la route. Si on a un souci, il y a toujours une caisse de coup dur, il y a toujours des choses qu'on ne trouve nulle part ailleurs. (un éleveur de la Sarthe, V006, 2011).

La culture d'entreprise s'ancre dans des pratiques qui impliquent chacun. Celles des intégrateurs sont des procédures, des routines qui leur sont propres : des manières de soigner les animaux ou de classer les éleveurs. Ce sont aussi des avantages différents de ceux des concurrents. Pour le groupement, il s'agit de se distinguer en faisant partager des manières de faire et de penser le travail, au travers de réunions et de discussions périodiques. Certes, chaque intégrateur cherche à être performant dans ses conseils techniques : s'ils sont garants de l'acquisition d'une expérience pertinente pour l'éleveur, de son point de vue, c'est de la qualité du produit qu'il met sur le marché dont il s'agit et au-delà de sa notoriété. C'est aussi pourquoi, certains offrent un encadrement technique et social aux éleveurs, qui les amènent à ce qu'ils se considèrent comme privilégiés. Alors, entre apprentissage du métier, cadrage des manières de travailler, politique de qualité et culture d'entreprise, l'ambiguïté demeure souvent.

> C'est une volonté de l'équipe, aussi bien à l'intérieur de chez nous qu'avec nos éleveurs. . . D'imposer un peu, d'être aux réunions et pas d'avoir des gens exclus du système. On cherche beaucoup à faire des réunions, à échanger, que les gens se sentent dans une culture d'entreprise et non pas des individualistes, chacun dans leur coin. . . Nous, notre cœur de métier, c'est de dire qu'il faut qu'on se réunisse tous ensemble pour arriver encore à améliorer. . . On essaye de plus en plus à vous comparer, d'essayer de voir les marges de manœuvre, les points faibles, les points forts de chacun, pour que chacun puisse analyser. Après, chacun en fait ce qu'il veut aussi. Il ne s'agit pas de remettre la personne en cause, mais on essaye de plus en plus de mettre plein d'outils pour que les gens, un moment, aient le déclic de se dire : bon sang, combien je perds d'argent par mois. (un technicien de groupement, Sarthe, V006-2, 2011)

L'amalgame de pressions, de protections et de distinctions, que procure l'intégration, conduit plus les éleveurs à s'en réclamer qu'à s'en distancier. Leur bilan est construit au regard de leur situation d'entrée dans le métier. C'est le chemin parcouru et la comparaison avec autrui qui fonde leur jugement. Les pressions de l'intégrateur sont relativisées à cette aune.

3. Intégration, fragilisation identitaire et compensation

C'est dans la relation aux autres, dans la mise en société du travail, que se construit l'identité professionnelle. Cette identité s'alimente de deux formes de jugements. L'un est exercé par les pairs : ceux qui connaissent les exigences singulières du travail et sont capables d'en apprécier l'expérience, l'habileté et l'originalité. L'autre est émis par ceux qui ne partagent pas cette expérience

du travail ; il porte sur son produit (Davezies, 1993). Dans cette perspective, l'identité des éleveurs *bio* intégrés est lacunaire. S'ils se considèrent comme *bio*, ils ne le sont pas par ceux qui sont reconnus comme tels par tous. Eux sont une sous-catégorie, plutôt méconnue que reconnue. Comme les autres populations socialement invisibles, le mépris n'est pas absent de cette situation (Honneth, 2004). Seuls les reconnaissent leurs pairs *bio* et intégrés : ceux qu'ils rencontrent lors des réunions au sein de leurs groupements, du moins pour ceux qui organisent de telles réunions. Ceux qui jugent leurs produits - les techniciens des groupements - sont peu prolixes de compliments. Quant aux consommateurs qui les achètent, ils ne les connaissent ni ne débattent avec eux, contrairement à ceux qui vendent en circuits courts et reçoivent des louanges pour la qualité de ce qu'ils proposent. Les éleveurs intégrés souffrent ainsi d'un double problème de reconnaissance. Fréquemment confrontés à des propos stigmatisants, ils se sentent agressés sur le plan identitaire. Pour se défendre, certains revendiquent haut et fort leur statut. Tandis que d'autres mettent à distance leur qualification discriminatoire. Le plus souvent, ils exercent des activités professionnelles compensatoires, dans lesquelles ils défoulent leur frustration en déployant leur inventivité.

3. 1. Intégration, agressions et carences identitaires

Dans un contexte où les organisations professionnelles agricoles considèrent l'intégration comme un risque de prolétarisation de l'ensemble des paysans, la création de Lemaire-Boucher, première expression de l'agriculture biologique en France en 1962, suscite également débat au sein d'un monde *bio* en construction. La situation est tendue au point d'aboutir à une scission dans le mouvement, qui se traduit par la création de Nature et Progrès en 1964. Une telle tension perdure sur la durée, rendant compte de l'évolution des rapports de force à l'œuvre au sein du monde *bio*, comme de la dispersion de ses enjeux (Leroux, 2011). Ceux qui sont intégrés sont toujours montrés du doigt, au même titre que ceux qui exerceraient une *bio* « au rabais » : animaux de fait claustrés, maltraités ou mal soignés, absence de lien de l'élevage au sol... Dès lors, les éleveurs *bio* intégrés tendent à mettre un voile sur leur situation. Certains n'y font référence qu'avec réticence, tandis que d'autres se désengagent de certaines réunions.

> Je ne vais pas aux réunions du GAB. Je suis adhérente, mais je n'y vais pas... C'est vrai qu'il y a toujours eu un certain antagonisme entre les gens du GAB et les gens qui faisaient de la pondeuse. Ça n'a jamais été des rapports simples. Au début, j'y allais et, au bout d'un moment, on se lasse d'avoir toujours les mêmes conversations qui n'aboutissent jamais à rien... C'est la question de l'intégration, c'est plein de choses comme ça. Après faut vivre avec les possibilités qu'on a. Nous,

> aujourd'hui, aucune banque ne prêtera pour faire un élevage de pondeuse si on n'a pas un contrat d'intégration derrière. C'est aussi simple que ça. (Une éleveuse néorurale des Côtes d'Armor, V004, 2011)

Dans une telle situation, les éleveurs usent de la diversité et des ambiguïtés de leur statut d'éleveurs intégrés, dont les frontières sont ténues, pour ne pas se qualifier ainsi et mettre à distance leur stigmatisation. Déclarer appartenir à un groupement est moins connoté que se dire intégré. L'histoire des métiers a bien connu de telles mises à distance où l'usage de désignations renouvelées, inventées pour que se qualifient ceux dont le métier était impur ou disqualifié : du balayeur au technicien de surface. . .

Tandis que certains éleveurs intégrés ne s'intéressent pas à la vente directe, pour ne pas « mélanger les métiers », d'autres souffrent de ne pas être reconnus pour le travail qu'ils font et la qualité du produit qu'ils élaborent. La relation avec ceux qui achètent leurs produits leur manque. Certains voudraient les voir sur les étals des commerces où ils s'approvisionnent. Ce manque est particulièrement important chez les *bio.* Eux attendent du consommateur un jugement de leurs produits qui reconnaîtrait sa qualité et sa distinction, autrement que par sa qualification de *bio*. Ils éprouvent alors une carence de reconnaissance de la qualité du fruit de leur travail.

> Je trouve que c'est quelque chose de très important, cette valorisation par le consommateur, cette mise en avant, plutôt du produit, par le consommateur, qui dit : « c'est beau, c'est bon ». En filière longue, on ne l'a pas et c'est dramatique. . . Particulièrement en œuf, on a ce problème de reconnaissance de la qualité du travail. . . C'est (l'intégrateur) qui vend les œufs. Moi je suis prestataire de services et puis il y a un camion qui vient chercher la palette d'œufs. Donc c'est pas très romantique notre affaire ! (Une éleveuse de volaille néorurale des Côtes d'Armor, V005, 2011)

Les éleveurs intégrés ne sont pas toujours bienvenus dans la filière *bio*. Les remarques de leurs collègues portent bien sûr d'abord sur leur manque d'autonomie. Pour eux, c'est parce que « c'est plus compliqué d'être indépendant » que certains sont intégrés. Les critiques portent aussi sur les manières de travailler : certains s'arrangeraient pour ne pas faire sortir leurs animaux. . . De tels propos peuvent être émis bien peu diplomatiquement. Ainsi de cette réunion d'un conseil d'administration d'un GAB breton, lors duquel un éleveur critiqua l'intégration, alors que venait d'y être élue une éleveuse intégrée. Une telle situation est porteuse de souffrance. Rares sont ceux qui répliquent alors pour défendre leur condition. Le plus souvent, ils ont intériorisé l'infériorité de leur statut, participant ainsi à leur propre

domination (Paugam, 1991). Une autre manière consiste à afficher son activité de vente directe, bien qu'elle soit marginale. En effet, nombre d'intégrateurs permettent aux éleveurs de vendre une partie de leur production, soit tacitement, soit sous couvert de leur consommation personnelle. Ces éleveurs goûtent ainsi le plaisir de la reconnaissance de leur travail, lorsqu'ils vendent leurs produits à leurs clients.

3. 2. Défendre une identité professionnelle disqualifiée

Les éleveurs intégrés énoncent souvent leur statut par euphémismes ou périphrases : il s'agit là d'une stratégie individuelle de défense identitaire (Molinier et Flottes, 2012). Il est en effet des situations que les travailleurs cherchent à rendre invisibles, en les désignant sous des vocables qui brouillent le sens de leur activité, ou qui sont moins connotés socialement. C'est ainsi qu'ils utilisent plutôt les notions de « groupement » ou de « filière longue » que celle d'intégration. En effet, les éleveurs sont de même représentés, depuis la loi du 8 août 1962 au sein des groupements de producteurs. Ceux-ci leur fournissent les moyens et définissent leurs modalités de production, qu'ils soient dans des coopératives ou des entreprises privées. De même, les éleveurs soulignent les ambiguïtés de leurs situations d'intégration. Ainsi, certains ne fournissent ni ne payent la nourriture, ni les produits de traitement de leurs animaux et sont rémunérés d'un quasi-salaire, tandis que d'autres règlent toutes leurs factures. D'autres éleveurs assument leur condition et revendiquent leur statut d'intégrés. C'est particulièrement le cas de ceux qui ont effectué des travaux salariés peu qualifiés et notamment du travail ouvrier en usine. Eux clament, haut et fort, qu'il ne faut pas confondre les situations.

> Ne pas avoir de chef ! L'indépendance : on commence à l'heure qu'on veut. J'ai travaillé dans plein de choses. J'ai travaillé dans les grandes surfaces, dans les usines, j'ai été à La Poste aussi. J'ai fait pas mal de boulot... À part qu'on n'a pas de vacances... On vide au mois d'avril, après c'est les terres... Le revenu ? Un SMIC, un peu plus d'un SMIC... Comme à l'usine... Avec trois ou quatre patrons, des chefs, des petits chefs. On n'est pas trop embêtés avec (l'intégrateur). Ils viennent une fois dans le mois pour voir l'état des poules et puis voilà. C'est pas comme un patron avec son ouvrier, c'est pas pareil. Le certificateur : trois contrôles tous les deux ans... (Une éleveuse de volaille néorurale des Côtes d'Armor, V002, 2011)

Face aux critiques de leur situation d'intégrés, d'autres éleveurs se défendent en soulignant les avantages que leurs proposent leurs intégrateurs. Il est vrai que les éleveurs de volaille *bio* y sont parfois plus choyés que d'autres, car ils

en représentent souvent la vitrine de qualité. Pour d'autres encore, c'est au nom de sa contribution à l'emploi agricole et à la vitalité de l'agriculture sur des territoires qui se seraient désertifiés sans son existence, qu'est défendu le modèle de l'intégration.

> Dans la région, il est clair qu'il y aurait pas eu (l'intégrateur), il y aurait au moins 50 % de fermes en moins. Sur la commune, c'est la deuxième commune plus grande en superficie de la Sarthe, elle représente 3 000 hectares, il reste quand même 48 exploitations, dont 90 % font du (l'intégrateur). S'il y avait pas eu (l'intégrateur) ici, il serait resté 20 exploitations. Ça reste des exploitations assez moyennes mais qui vivent, qui font vivre les familles... C'est une bouée de sauvetage. C'est sûrement critiquable mais il y a des exploitations qui sont encore en place grâce à ça. (Un éleveur de volaille de la Sarthe, V010, 2011).

Certains éleveurs éprouvent un manque, parce qu'ils ne peuvent rencontrer les consommateurs de leurs produits, leur expliquer l'itinéraire d'un œuf *bio*, les manières singulières d'élever leurs poulets... D'autres n'espèrent pas de reconnaissance en face-à-face du consommateur de leurs produits. C'est de leurs pairs *bio* qu'ils l'attendent. Car ils considèrent exercer loyalement leur métier de *bio* et répondre ainsi aux exigences des consommateurs envers leurs produits.

3.3. Exercer une activité compensatoire sur son exploitation

Chez certains intégrateurs, les éleveurs ont des stages de formation obligatoires et sont rémunérés en fonction de leurs performances. Classés selon leurs résultats technico-économiques, ils doivent périodiquement en discuter en réunion. À l'instar d'un outil de gestion ou d'un Centre d'études techniques agricoles (CETA), qui permet de se mesurer à ses pairs, la comparaison suscite l'émulation. C'est surtout une pression vers la performance au sein du classement qui s'instaure. Dans ces situations, exercer une autre activité de production peut apparaître comme un envers de celui cadré par les prescriptions de l'intégrateur. La situation peut être comparée à celle des ouvriers de Côte-d'Or qui travaillaient leurs lopins de jardins au sortir de l'usine, autant pour s'en extraire, que pour déployer des compétences originales (Weber, 1989). Le travail à côté des éleveurs intégrés leur permet de se construire une autre identité sociale. En valorisant ces ressources sociales qui les distinguent (Collet, 2008), ils peuvent neutraliser les critiques des autres *bio*. De telles activités compensatoires contrebalancent aussi leur frustration ; ainsi s'investissent-ils d'autant plus dans ces activités réputées autonomes, lors desquelles ils trouvent plaisir à travailler.

> Je fais ce que je veux avec mes cultures et je fais ce que je veux avec mes vaches. On ne m'impose pas. C'est différent... Les céréales, on fait partie d'une coop. bio, mais bon, on m'impose pas. En fait, je suis patron chez moi... La volaille c'est cadré ! (Un éleveur de volaille de Sarthe, V011, 2011)

L'éleveur qui travaille « à côté » affirme aussi son autonomie. Il exprime d'autres compétences en prenant en compte la singularité de son exploitation. Face au cadrage de l'intégration, comme la plupart des *bio*, il cherche à exercer sa normativité (Canguilhem, 1966). Dans ce travail, il crée ses propres normes et les adapte pour répondre à la diversité et à l'évolution des situations. La quête identitaire qu'il opère ainsi est un désir de métier (Osty, 2003), qui passe par son plein engagement subjectif.

> Dans les cultures, tout dépend de moi. Chaque décision, c'est moi qui la prends et personne d'autre : qu'est-ce que je vais mettre dans ce champ-là ? Quelle variété ? Quel assolement ? Quel travail du sol ? Il y a rien d'écrit. Donc, c'est à moi de prendre la décision à chaque fois. Moi, c'est ce qui me plaît, qui m'a toujours plu... Il y a du temps à passer, c'est sûr. Il y a des heures de tracteur... Mais c'est valorisant... Le désherbage, chercher à maîtriser les mauvaises herbes. Il y a eu un gros travail là-dessus. C'est là que c'est plaisant parce qu'on se plante souvent, mais quand on réussit, on est fier. C'est excitant... Là, c'est une recherche permanente et qu'on n'a pas en poulet. En poulet, c'est un peu comme en conventionnel, tout est calé, à telle date faut faire le vaccin, à telle date on change d'aliment, ainsi de suite... Et puis chaque agriculteur a sa petite recette. Il n'y en a pas beaucoup qui font pareil, donc c'est là que c'est intéressant. (Un éleveur de volaille de Sarthe, V010, 2011)

L'intégration apparaît aux éleveurs comme un support pour développer ailleurs leur créativité de *bio*. Dans cet à-côté, ils peuvent retrouver le plaisir de l'expérimentation et de l'heuristique : cette mobilisation de l'intuition pour tâtonner, d'essais en erreurs, qui construit l'expérience (Cazamian, 1974) dont sont coutumiers les *bio*. Il s'agit ainsi de renouer avec les fondamentaux du métier de *bio* : autonomie et normativité. C'est une quête éthique et esthétique qui meut les éleveurs dans leurs travaux « à côté ». Au-delà, leur quête identitaire est aussi une quête d'eux-mêmes (Erhenberg, 1991).

Conclusion

L'intégration apparaît comme un moyen de compenser les vulnérabilités initiales des éleveurs *bio*. Disposant souvent de ressources financières limitées, ils y recherchent des moyens de s'installer à moindres frais. Ils y trouvent aussi un conseil technique de proximité dont ils ne disposeraient pas autrement. Certes, d'un point de vue identitaire, ils font face à une disqualification sociale de leurs manières d'exercer leur métier de *bio*. De même sont-ils frustrés de ne pas être reconnus pour la qualité des animaux qu'ils produisent. Alors, ils compensent cette carence identitaire en exerçant sur leurs exploitations d'autres travaux *bio*, notamment dans le domaine des cultures, dans lesquels ils exercent pleinement leur inventivité. Un tel exercice de la *bio* a permis et permet encore à nombre d'éleveurs d'entrer et de demeurer dans le métier. Pour d'autres, l'intégration est une voie d'accès qui conduit au circuit court, modèle affiché du métier d'éleveur de volailles *bio*. À l'encontre des détracteurs de l'intégration sur la durée, on aurait alors tendance à considérer qu'aujourd'hui celle-ci reste une voie ouverte, pour développer l'élevage *bio* et répondre aux attentes sociétales de l'agriculture *bio*. D'un côté, en termes de distinction qualitative des modes d'élevage comme de leurs modes de mises en marché (Lamine, 2012). De l'autre, en s'inscrivant plus avant dans un processus de conventionnalisation de l'agriculture biologique, c'est-à-dire une convergence liée à l'importation dans la *bio* des méthodes de l'agriculture conventionnelle : une menace de l'agrobusiness (Barrey et Teil, 2010), dont les intégrateurs seraient les représentants.

Bibliographie

Agreste (2011) *Pays de la Loire - Sarthe. Premières tendances*, Recensement Agricole 2010.

Barres D., Bonny S., Le Pape Y. et Rémy J. (1985) *Une éthique de la pratique agricole : Agriculteurs biologiques du Nord-Drôme*, INRA, Grenoble-Grignon-Paris, France.

Barrey S. et Teil G. (2010) *La force du soupçon : une reconfiguration de la viticulture bio porté par la crainte de la conventionnalisation*, SFER La réduction des pesticides : enjeux, modalités et conséquences, 11-12 mars, Paris, France.

Boisseau P. (1976) *Jalons d'une sociologie de l'effacement rural, Les conflits de la modernisation, tome 1*, Montpellier, France, INRA, série « Études et Recherches », 19.

Bureau S. et Fendt J. (2011) Dériver pour apprendre à entreprendre, *Entreprendre & Innover 3(11-12),* 86-94.

Burguière A. (1975) *Bretons de Plozevet*, Flammarion, Paris, France.

Canguilhem G. (1966) *Le normal et le pathologique*, PUF, « Quadrige », réédition 1993, Paris, France.

Castel R. (1991) De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, in : Face à l'exclusion. Le modèle français, Donzelot J. (dir.), *Esprit*, 137-168.

Cazamian P. (1974) *Leçons d'ergonomie industrielle, une approche globale*, Cujas, Paris, France.

Chrétien F. (2014) Apprendre et se tester avant de s'installer en maraîchage biologique, in : *Dynamiques des agricultures biologiques. Effets de contexte et appropriations*, Cardona A., Chrétien F., Leroux B., Ripoll F., Thivet D., (eds.), Versailles, Quae, France, 95-116.

Collet A. (2008) Les « gentrifieurs » du Bas Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle, *Espaces et Sociétés 1*(132-133), 125-141.

Corbin A. (1982) *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIII*e*-XIX*e *siècles*, Aubier-Montaigne, Paris, France.

Cuche D. (2010) *La notion de culture dans les sciences sociales,* La Découverte, Paris, France.

Davezies P. (1993) Éléments de psychodynamique du travail, *Éducation Permanente 3*(116), 33-46.

Dejours C. (1998) *Souffrance en France, la banalisation de l'injustice sociale*, Seuil, Paris, France.

Diry J. P. (1985) *L'industrialisation de l'élevage en France. Économie et géographie des filières agricoles et porcines*, Ophrys, Paris, France.

Dobry M. (2000) Les voies incertaines de la transitologie. Choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence, Revue française de science politique 50*(4-5), 585-614.

Ehrenberg A. (1991) *Le culte de la performance*, Calmann-Levy, Paris, France.

Ehrenberg A. (2010) *La société du malaise. Le mental et le social,* Odile Jacob, Paris, France.

Estrangin L. (1962) Du paysan à l'agriculteur, *Paysans 38*, 28-37.

Honneth A. (2004) Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la « reconnaissance », *Revue du MAUSS 23*(1), 137-151.

Houssiaux J. (1957) Le concept de « quasi-intégration » et le rôle des sous-traitants dans l'industrie, *Revue économique 8*(2), 221-247.

Hughes E. (1996) *Le regard sociologique. Essais choisis*, Éd. de l'EHESS, Paris, France.

Jouan M. (2009) Présentation, in : *Comment penser l'autonomie ?*, Jouan M., Laugier S. et Canto-Sperber M . (dir.), PUF, Paris, France.

Lamarche H. (1971) La région centre du Morbihan : région de St Jean-Brevelay, in : *Structures agraires et diffusion de l'économie contractuelle en agriculture,* CNRS, groupe de recherches sociologiques de l'Université de Paris X (Nanterre), M. Jollivet (dir.), tome 4, Synthèse et conclusion, Paris : Commissariat du Plan, CORDES, DGRST, Comité socio-économie du développement.

Lamine C. (2012) « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux, *Terrains & travaux 20*(1), 139-156.

Lequin Y. (1977) *Les ouvriers de la région lyonnaise, 1848-1914*, Presses Universitaires de Lyon, 2 volumes (573 et 500 p), Lyon, France.

Leroyer J. (coord.) (2010) *Produire des œufs biologiques,* ITAB, Cahier technique, URL: http://www.itab.asso.fr/downloads/cahiers-elevage/cahier-pondeuses-web.pdf.

Leroux B. (2011) *Les agriculteurs biologiques et l'alternative : contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS.

Mayaud J.-L. (1999) De la pluri-activité paysanne à une re-définition de la petite exploitation rurale, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest 106*(1), 231-248.

Molinier P. et Flottes A. (2012) Travail et santé mentale : approches cliniques, *Travail et Emploi 129*(1), 51-66.

Osty F. (2003) *Le désir du métier : engagement, identité et reconnaissance au travail*, PUR, Rennes, France.

Paugam S. (1991) *La disqualification sociale : Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris, France.

Paysan Revue (1961) *L'intégration en agriculture*, N° spécial de la revue n°31, Paris, France.

Rémy J. (1971) Le Soissonnais, in : *Structures agraires et diffusion de l'économie contractuelle en agriculture*, CNRS, groupe de recherches sociologiques de l'Université de Paris X (Nanterre), M. Jollivet (dir.), tome 3, Synthèse et conclusion, Paris, Commissariat du Plan, CORDES, DGRST, Comité socio-économie du développement.

Riffard C. et Gallot S. (2010) *Caractérisation des exploitations avicoles françaises à partir de l'enquête « Aviculture 2008 »*, ITAVI, FranceAgriMer, SSP, France.

Sencébé Y. (2004) Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme), *Ethnologie Française 34*(1), 23-29.

Weber F. (1989) *Le travail à-côté : étude d'ethnographie ouvrière*, EHESS et INRA, Paris, France.

Wisner A. (1985) *Quand voyagent les usines*, Syros, Paris, France.